

MAG

deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine

GUINGUETTE de La Madeleine



SPORT

Piscine, une réouverture retardée

PAGE
8



VIVRE ET TRAVAILLER

"Mon resto a la frite !"

PAGE
9



ON A AIMÉ

La Fête de la Musique !

PAGE
19

UN ÉTÉ À LA MADELEINE

PAGE
04

Notre dossier du mois



PAGE
4

UN ÉTÉ À LA MADELEINE

Notre dossier du mois.

PAGE
7

CULTURE ET SORTIES

Vide-grenier, foire aux livres, foire aux jouets...

PAGE
14

ACTUS CITÉ

Le déconfinement, phase 3

PAGE
18

TOUTES GÉNÉRATIONS

Les lauréats de la jeunesse.

PAGE
20

ON A AIMÉ

La distribution du livre citoyen.

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Opération Tranquillité Vacances...

CADRE DE VILLE

Testez une trottinette électrique



PAGE
14

SPORT

La réouverture de la piscine contrariée par la légionnelle.



PAGE
8

VIVRE ET TRAVAILLER

Une frite offerte avec l'opération "Mon resto a la frite"



PAGE
9

SOLIDARITÉS

CCAS : "Dimanches à la mer" et plan canicule



PAGE
13



LE MOT DU MAIRE

A peine installé fin mai, le nouveau Conseil Municipal s'est immédiatement mis au travail début juin.

Si elle a permis de donner les moyens de fonctionner d'une part à l'assemblée communale, et d'autre part au tissu associatif, la réunion du Conseil Municipal de juin a aussi commencé à concrétiser le projet de mandat.

Premières expérimentations concrètes sur la Zone d'Activités Solidaires du Pré Catelan, intensification de la gestion écologique des parcs et jardins municipaux, renforcement des sanctions contre les dépôts (masques, mégots, déjections) sur l'espace public,... tous ces sujets ont ainsi été débattus et délibérés.

Au moment d'entrer dans la période estivale, c'est à la prudence et à la vigilance que j'appelle chacune et chacun d'entre nous, pour anticiper à la fois le risque de regain du Coronavirus, et les fortes chaleurs annoncées.

Bel été !



Bien cordialement

Monsieur le Maire et Bruno Flajolet, Adjoint délégué au Devoir de Mémoire, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin. Voir aussi en page 15.

MAGdeleine - Juillet/Août 2020 - 14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -
Caroline MONTESINOS (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99

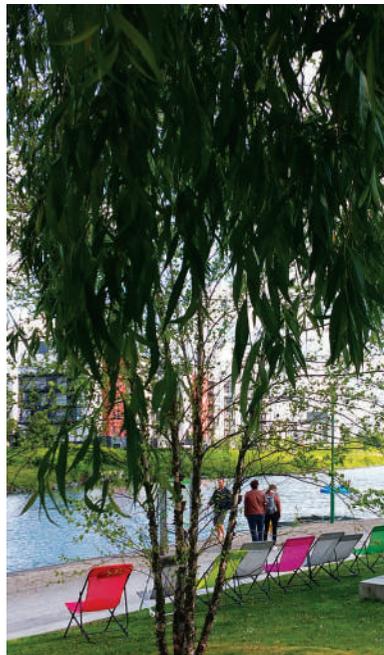


DOSSIER DU MOIS

Après un printemps confiné, nous avons tous hâte de profiter de l'été !

Si le contexte sanitaire a entraîné l'annulation de plusieurs manifestations comme "Place à la fête" ou le concert de la Fête Nationale (mais pas le feu d'artifice), vous serez toutefois très nombreux à profiter de l'été à La Madeleine : accueils de loisirs, parcs, cinéma en plein air, piscine mais aussi une guinguette éphémère !

Les bords de Deûle seront en effet le nouveau lieu de rendez-vous incontournable madeleinois.



C'EST L'ÉTÉ, profitez !

FEU D'ARTIFICE

Si le concert de la Fête Nationale a dû être annulé, la Ville a toutefois souhaité conserver le traditionnel feu d'artifice.

Il sera tiré le lundi 13 juillet à 22h30. Il sera plus court mais plus haut que d'habitude afin que chacun puisse le voir de chez lui sans se déplacer (les règles sanitaires en vigueur interdisent en effet toujours les rassemblements en nombre) !

Sous réserve des annonces gouvernementales à venir.



AU VERT dans les parcs et jardins

Avec 22 hectares de patrimoine végétal et floral, plus de 3 500 arbres sous lesquels il fait bon se mettre à l'ombre, profitez des quelque 21 squares et parcs, jeux pour les enfants et aires sportives.

Retrouvez leur localisation sur la carte interactive du site de la Ville
www.ville-lamadeleine.fr

MON SAC DE PLAGE

Un dimanche à la mer avec le CCAS

Crème solaire, ok. Casquette, ok. Pique-nique, ok. Pelles et râteaux, ok. Serviette de plage, ok. Maillot de bain ? Allez, au cas où. Tout est prêt pour une journée à la mer ! Cette année, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale proposent 3 nouvelles dates pour les "Dimanches à la mer" :

- Dimanche 19 juillet : Petit-Fort-Philippe
- Dimanche 26 juillet : Dunkerque
- Dimanche 16 août : Bray-Dunes.

Depuis 2010, les journées à la mer permettent ainsi à des familles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances de profiter, gratuitement, des joies et plaisirs d'une excursion en bord de mer.

Inscriptions (sous conditions) auprès du CCAS.

**Pour tous renseignements, contactez le
Centre Communal d'Action Sociale
1 rue des Gantois - Tél : 03 20 51 16 98.**





Un peu d'Histoire

Elles sont le symbole un peu nostalgique d'un art de vivre simple et sans prétention. À une époque, la première moitié du XX^{ème} siècle, les dimanches de beau temps voyaient les jeunes Parisiens et banlieusards se retrouver sur les bords de Marne, principalement autour de Nogent, pour danser au son de l'accordéon et trinquer au "petit vin blanc" (Le Guinguet). On s'habillait "en dimanche", on oubliait l'atelier ou le bureau le temps de quelques valse et tangos. On en repartait parfois le cœur tout retourné par une rencontre qui bouleversera sa vie. Les guinguettes ont aussi inspiré bien des artistes. Peintres (Auguste Renoir, "Le Déjeuner des canotiers" - 1881 - notre photo), chanteurs ("Le dimanche au bord de l'eau", Alain Barrière - 1966), cinéastes ("Casque d'Or" de Jacques Becker - 1952, "La belle équipe" de Julien Duvivier - 1936 ou encore "Un dimanche à la campagne" de Bertrand Tavernier - 1984)...

La mode des guinguettes est retombée au moment de l'interdiction de la baignade dans les rivières pour des raisons à la fois sanitaires et de sécurité, mais aussi lorsque les moyens de transport ont permis d'aller un peu plus loin, au bord de la mer par exemple, le temps d'un weekend.



TOUS À L'GUINGUETTE !

Rendez-vous sur les bords de Deûle

Elles ont largement inspiré musiciens, peintres, écrivains, photographes et cinéastes. Elles sont le symbole de la culture des bords de Seine et de Marne où l'on se retrouvait pour danser, boire un verre, rencontrer sa moitié pour la vie..., les guinguettes ont à nouveau le vent en poupe !

Depuis le 3 juillet, la guinguette madeleinoise a pris ses quartiers d'été en bords de Deûle.

La nouvelle guinguette de La Madeleine sera installée jusqu'au 20 septembre sur les bords de Deûle (accès rue du Quai). Tout l'été, vous pourrez donc vous y retrouver et partager un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un repas, d'un petit pas de danse ou encore d'une partie de pétanque.

De nombreuses animations seront également proposées : chanteuse guinguette, accordéon, cours de danses (danse de salon, hip hop, salsa...), cours de yoga, cinéma..., ainsi que des "voyages culinaires" ("gypsy" avec sangria, paëlla et bra-

seros, "rodéo" avec viandes grillées, show d'Elvis, cours de country et tau-reau mécanique, bretonne avec crêpes et danses folkloriques...).

Sur réservation, venez aussi bruncher ou emportez votre panier pique-nique... (carte sur le site facebook).

Vos prochains RDV :

- Lundi 13 juillet : bal populaire avec un groupe de musiciens
- Samedi 15 août : soirée moules-frites, un avant goût de braderie !

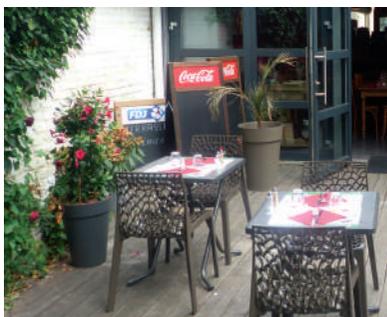
Dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.



GUINGUETTE DE LA MADELEINE : du mercredi au dimanche de 10h à 22h - Place Jean Moulin, rue du Quai. Accès libre.

Tous vos rendez-vous sur la page facebook de la guinguette ou au 07 50 84 38 92

UN ÉTÉ avec mes commerçants



Cet été, profitez des terrasses pour prendre un verre ou vous restaurer dans les bars et restaurants madeleinois (dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Pour la convivialité et pour soutenir le commerce de proximité, participez également à l'opération "Mon resto a la frite !" et dégustez un cornet offert par la Ville et les restaurants participants - Voir p. 9.

Un été (en déplacement) DOUX

Empruntez les pistes cyclables ou les voies vertes et profitez de cet été pour découvrir ou redécouvrir notre belle région, à vélo. Si vous souhaitez vous équiper, la Ville vous aide ! RDV sur le site internet pour plus de détails. Testez aussi un autre mode de déplacement doux, la trottinette, grâce au système de prêt proposé par la Ville - détail en page 11.



RUNNIN' CITY

Concilier sport et découverte de votre ville, c'est possible grâce à l'application "Runnin'City" ! La Madeleine compte trois circuits, de 3, 5 et 10 kilomètres, à parcourir en marchant ou en courant. Grâce à ses instructions vocales GPS, l'application lit les informations touristiques sous forme de petits résumés de 30 secondes maximum.

www.runnincity.fr

"LE GRAND BAIN" en plein air !

C'est un rendez-vous estival désormais incontournable, la séance de cinéma en plein air se tiendra le vendredi 28 août dans la cour de l'école Rostand.

Prenez place dans l'un des transats* installés devant l'écran géant pour assister au film «Le grand bain», une comédie de Gilles Lellouche.

Synopsis : Dans les couloirs de leur piscine, Bertrand, Marcus, Simon, Laurent, Thierry et les autres s'entraînent sous l'autorité relative de Delphine, ancienne gloire des bassins. Ils décident de mettre toute leur énergie dans une discipline jusque-là propriété de la gent féminine : la natation synchronisée !

Alors, oui c'est une idée plutôt bizarre, mais ce défi leur permettra de trouver un sens à leur vie...



PROJECTION EN PLEIN AIR : «LE GRAND BAIN» : vendredi 28 août à 21h30 (ouverture des portes à 21h), dans la cour de l'école Rostand. Gratuit. Petite restauration sur place avec l'association «Les Bals à Blanck».

**Dans le respect des gestes barrières et la distanciation physique.*

UN ÉTÉ À BOUQUINER avec la Médiathèque

Allongé sur un transat dans son jardin, assis sur un banc dans un parc ou encore en terrasse, pendant les grandes vacances, les deux tiers des Français lisent davantage ! L'occasion de se replonger dans un classique, d'emprunter un guide de voyage ou le dernier roman à succès ou de s'évader grâce à des lectures plus légères.

Cet été, dans le contexte lié au COVID - 19 et en raison de travaux programmés de longue date (changement des moquettes), les espaces publics seront fermés. L'équipe de la Médiathèque vous propose de continuer le système de prêt

sur réservation, instauré pendant le confinement. Avec le service "Click and Collect", réservez vos documents en ligne ou par téléphone et venez les retirer aux horaires d'ouverture de la Médiathèque (ci-dessous).

Si vous êtes indécis, consultez les sélections thématiques proposées depuis la page d'accueil du site internet ou faites confiance aux bibliothécaires qui vous feront une sélection personnalisée, en fonction de votre âge, de vos habitudes, de vos envies..., parmi les romans, BD, mangas, albums, DVD, magazines, ou jeux vidéo...

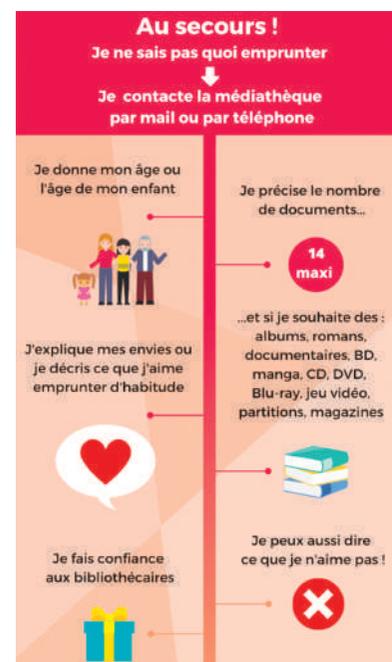
Empruntez jusqu'à 14 documents et

profitez aussi d'une durée de prêt allongée, de 3 à 6 semaines jusqu'au 31 août.

Les retours s'effectuent via la boîte accessible 24h/24, rue Lalo (derrière la Médiathèque). Les documents ramenés sont mis "en quarantaine" avant d'être remis en circulation.

MÉDIATHÈQUE DE LA MADELEINE :
72, rue Gambetta
Tél : 03 59 09 59 09
www.mediathequelamadeleine.fr

Click and collect : le mardi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



3 questions à STÉPHANIE POULLIE,

Adjointe déléguée à l'animation, aux associations et aux aînés

Dans le contexte sanitaire actuel, qu'en est-il des animations estivales ?

Malheureusement, quelques rendez-vous très attendus ont du être annulés comme "Place à la fête", qui sonne habituellement le début des vacances scolaires, ou le concert du 13 juillet. Nous avons toutefois maintenu le feu d'artifice, mais sans rassemblement, et la séance de cinéma en plein air à la fin du mois d'août dans le respect des règles sa-

nitaires en vigueur.

Nous donnons par ailleurs rendez-vous aux Madeleinois en bords de Deûle où une guinguette éphémère sera installée avec de nombreuses animations tout l'été ! Toutes les précautions seront bien sûr prises pour vous permettre de profiter en toute sécurité de cette nouvelle animation.

Et dans les accueils de loisirs ?

Les mini-séjours en gîte ont dû être annulés. La Ville a par ailleurs fait le

maximum pour accueillir le plus d'enfants possible dans les accueils de loisirs et les équipes d'animation se sont mobilisées pour leur permettre de profiter des activités et sorties malgré les lourdes contraintes imposées. La priorité reste bien sûr la sécurité des enfants.

Quelles autres activités seront accessibles à La Madeleine ?

Nous espérons pouvoir rouvrir la piscine très vite. En outre, et malgré

quelques travaux en cours, il sera possible de continuer à emprunter des livres, CD ou même des jeux vidéo à la Médiathèque.

Les parcs et jardins sont aussi très agréables en été.

Autour d'une partie de pétanque ou à l'occasion d'une balade à vélo le long des berges de la Deûle, **passez un très bel été à La Madeleine et surtout, prenez bien soin de vous !**

J'M les JEP

Journées Européennes du Patrimoine

La 37^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine se tiendra les 19 et 20 septembre prochains. Elle aura cette année pour thème : « Patrimoine et éducation : Apprendre pour la vie ! ».

A cette occasion, vous pourrez assister à différentes visites et animations en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, la caserne des sapeurs-pompiers ou encore le Conservatoire de Musique.

NOUVEAU : le dimanche 20 septembre, les parcs et jardins madeleinois seront animés : musique, sport, culture ou développement durable feront le plaisir des familles.

Plus d'infos dans notre prochaine édition et sur le site de la ville :

www.ville-lamadeleine.fr

1 WE, 2 RDV !

Foire aux livres et Foire aux jouets



LA FOIRE AUX LIVRES :

Elle se tiendra le **samedi 17 octobre, de 9h à 13h30**, à la salle Debeyre (rue Kléber).

LA FOIRE AUX JOUETS :

Rendez-vous le **dimanche 18 octobre, de 9h à 12h30**, à la salle Debeyre (rue Kléber).

La foire aux jouets est réservée aux enfants de 6 - 14 ans (nés entre 2006 et 2014), Madeleinois ou sco-



larisés à La Madeleine. Pièces justificatives nécessaires à l'inscription : CNI ou passeport de l'adulte responsable + livret de famille + justificatif de domicile. 2 enfants maximum au sein d'une même famille.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront sur le site de la Ville du 24 août au 12 septembre ou sur rendez-vous auprès :
- du service culturel au 03 20 12 79

CULTURE ET SORTIES

98 pour la foire aux livres, - du service animation au 03 20 12 79 69 pour la foire aux jouets. Après votre inscription, vous recevrez le numéro de votre emplacement par mail. Attention, places limitées (110 emplacements pour chaque foire).

Pensez à respecter les gestes barrières, les distanciations physiques et surtout faites de bonnes affaires !

www.ville-lamadeleine.fr
Petite restauration sur place

POC POC POC qui est là ?

En septembre prochain, la Chaufferie Huet sera maison POC dans le cadre de Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design. La nouvelle salle de spectacles madeleinoise accueillera la thématique "Ville Collaborative". Cette notion peut être vue comme un "réseau social" où les initiatives émergent, et où les rencontres débouchent sur de nouvelles collaborations. Des expositions, des ateliers, des spectacles et des temps forts seront proposés au public qui découvrira les initiatives locales, les expériences d'autres villes, des modes de collaboration innovants et des actions inspirantes pour mieux vivre la ville.



INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE

Les nouveaux élèves au Conservatoire de Musique sont invités à effectuer une pré-inscription entre le 24 août et le 11 septembre :

- en ligne : www.ville-lamadeleine.fr ("Mes loisirs - Conservatoire"),
- auprès de l'accueil du CRC : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 20h30, mercredi de 8h45 à 12h45 et de 13h45 à 19h45, samedi de 9h à 13h.

CRC : Place du Marché
Tél : 03 20 31 24 23

Rendez-vous place du marché pour le **VIDE-GRENIER !**



Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle a été annulé en raison de la crise sanitaire. Vous aurez l'occasion de vous rattraper à l'occasion du vide-grenier solidaire proposé par l'association Oxygène sur la place du marché !
Rendez-vous dimanche 13 septembre de 8h à 16h pour effectuer de nombreuses bonnes affaires.

Vous pouvez encore réserver votre emplacement le 7 septembre auprès de l'association.

Pour tous renseignements, association Oxygène
Tél : 06 82 07 28 01

Des aménagements spécifiques seront mis en place afin de respecter les contraintes sanitaires (distanciation des emplacements, sens de circulation, distribution de gel hydro-alcoolique...).

Même si la phase 2 du déconfinement prévoyait la réouverture des piscines à partir du 2 juin, les nageurs madeleinois (et bien d'autres dans la Métropole) ont encore dû patienter un peu pour à nouveau profiter des joies aquatiques en toute sécurité. La réouverture de la piscine était en effet soumise à des contraintes strictes, en lien avec les règles sanitaires fixées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Fermée tout le temps du confinement, le dispositif technique a fonctionné au ralenti. Pour sa réouverture, il a donc fallu effectuer des tests de l'eau comme de l'air.

Des traces de légionnelle retardent la réouverture :

Des traces de légionnelle ont été détectées au niveau des douches. Différents traitements ont donc été effectués. A l'heure où nous écrivons



Point sur la situation autour des bassins pour Monsieur le Maire, sa nouvelle adjointe aux sports et toute l'équipe de la piscine.

ce magazine, nous attendons les résultats. Si ceux-ci sont bons, la piscine pourra rouvrir dans les conditions décrites ci-dessous. Si les résultats sont mauvais, il faudra à nouveau traiter et effectuer de nouveaux tests (informations via la page Facebook et le site internet).

Une réouverture dans le respect des règles sanitaires en vigueur :

Pour permettre à un maximum de nageurs de profiter à nouveau des bassins madeleinois, **5 créneaux de**

1h30 sont réservables (par téléphone) **et l'accès est limité à 36 personnes dans le grand bain et à 15 dans le petit.** Dans l'eau, il vous faudra continuer à respecter la distanciation physique, éviter les contacts et les arrêts. Crawl ou brasse, faites votre choix mais évitez le dos crawlé (pour limiter les risques de percussion !) et ne dépassez que dans la ligne réservée à cet effet. Le toboggan comme les tribunes seront inaccessibles et il n'y aura pas de prêt de matériel pour le moment (vous

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU POUR RÉSERVER VOTRE SÉANCE, contactez la piscine au 03 20 55 19 61

Séances du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15 et le samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 (séances de 1h30).

Privilégiez le sans contact pour payer votre séance.

Toutes les infos : www.ville-lamadeleine.fr

pouvez venir avec vos palmes mais pas d'accessoires en mousse).

En dehors des bassins, les cabines seront désinfectées après chaque passage, 1 casier sur 3 et 1 douche sur 2 seront condamnés. Les sèche-cheveux seront pour le moment inutilisables. Enfin, n'oubliez pas votre maillot de bain, le distributeur étant aussi pour le moment inaccessible !

Informations susceptibles de modifications en fonction des tests sanitaires en cours et des annonces gouvernementales à venir.

CC : Civisme et Compréhension

Faites preuve de civisme en respectant le créneau que vous avez réservé par téléphone (petit ou grand bassin, respectez aussi le choix effectué lors de votre réservation). Portez un masque jusqu'à votre cabine, respectez les distanciations physiques et les circuits mis en place.

Enfin, faites preuve de compréhension face aux contraintes qui vous seront imposées. L'équipe de la piscine met tout en œuvre pour vous permettre de profiter des installations en toute sécurité.

La Municipalité s'est également attachée à ne pas répercuter le surcoût engendré par cette crise. Même (et surtout) à l'arrêt, la piscine coûte de l'argent public, d'autant plus qu'elle a été privée de recettes. La réouverture, accompagnée de ses différentes contraintes, a également représenté des coûts supplémentaires : tests sur les installations techniques et sanitaires, traitements supplémentaires, instauration de nouvelles procédures (barrières, signalétique, distributeurs de gel hydroalcoolique...), mise en application des protocoles de désinfection des espaces, personnel



mobilisé plus important...

Le tarif de l'entrée restera inchangé et bien sûr, les abonnements ou séances seront aussi décalés.

Inscriptions AUX CENTRES SPORTIFS MUNICIPAUX

Les éducateurs sportifs de la Ville vous proposent des activités sportives, gratuites, réservées aux Madeleinois (dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

POUR LES 7 - 10 ANS :

- École de basket : le mardi de 17h à 18h au complexe sportif du Romarin. Inscriptions les mardis 1^{er} et 8 septembre de 17h à 18h. Redémarrage le 15 septembre.

POUR LES 8 - 12 ANS :

- Multisports : le mercredi de 9h30 à 10h30 ou de 10h45 à 11h45 au complexe sportif du Romarin. Inscriptions les mercredis 2 et 9 septembre de 9h30 à 12h. Redémarrage le 16 septembre.

- Initiation à l'athlétisme : le mercredi de 10h à 12h, au stade Carpentier, rue

Godefroy. Inscriptions les mercredis 2 et 9 septembre de 10h à 12h. Redémarrage le 16 septembre.

POUR LES 16 ANS ET + :

- Multisports (badminton, foot en salle ou musculation) : le lundi de 18h15 à 20h45, au complexe sportif du Romarin.

- Remise en forme (cardio et renforcement musculaire) le lundi de 19h30 à 20h30, au complexe sportif du Romarin.

- Multisports (badminton, sports collectifs ou musculation) : le mardi, de 18h15 à 20h45, au complexe sportif du Romarin.

- Circuit training (ateliers de renforcement musculaire) et parcours running le mardi de 18h30 à 19h30, au complexe sportif du Romarin.

Inscriptions les 7 et 8 septembre. Redémarrage le 14 septembre.

Plus d'infos : Service des sports au 03 20 12 21 63 ou service-sports@ville-lamadeleine.fr ou www.ville-lamadeleine.fr

100 PATATES !

1 barquette de frites offerte avec "Mon resto a la frite".

Après le confinement, pour retrouver le plaisir de fréquenter à nouveau nos restaurants et favoriser la convivialité, rien de tel qu'un cornet de frites à partager ! Pour cela, la Ville lance l'opération "Mon resto a la frite" !



Pour renouer avec cette convivialité qui nous a tant manqué et soutenir les restaurateurs et les producteurs locaux de pommes de terre qui ont largement souffert de la crise, l'opération "Mon resto à la frite", en partenariat avec les restaurants madeleinois participants, se tiendra **du vendredi 10 juillet au mardi 14 juillet**.

La Ville a ainsi acheté 4 tonnes de pommes de terre à un producteur local. Corvée de patates pour les restaurateurs participants qui ont d'ores et déjà à cœur de vous accueillir à nouveau (dans le respect des règles sanitaires en vigueur).

Alors rendez-vous, du 10 au 14 juillet prochains, dans les restaurants madeleinois participants pour emporter votre

cornet de frites fraîches maison (vous aurez la possibilité d'en acheter aussi sur place mais sans obligation). Offre limitée à une barquette de frites par foyer (sur présentation du bon de retrait disponible dans le magazine) dans les établissements listés ci-dessous (privilégiez l'établissement le plus proche de chez vous) :

• LA TABLE HA-TOF :

127 rue Godefroy
Les 10, 11, 13 et 14 juillet, le soir uniquement.

• LA LUNA

26 place de la Gare

• LE NERI

75 rue Pompidou
Vendredi 10 juillet midi

• LE CLUB 66

15 rue Jeanne Maillotte

• LE VEGA

95 rue du Pré Catelan
Le 11 juillet soir, le 12 juillet midi, le 13 juillet midi et soir, le 14 juillet midi et soir.

• CHEZ MAMY

78 rue du Général de Gaulle (angle rue Paul Doumer)
Les 10, 11, 12 et 13 juillet, le midi uniquement.

• LA TERRASSE

58 rue du Général de Gaulle
Uniquement le midi.

• L'ORANGERIE

153 rue du Général de Gaulle
Du 10 au 14 juillet, sauf lundi soir et dimanche soir.

• LE BISTROT DU ROMARIN

104 avenue de la République
Les 10, 11 et 13 juillet, uniquement le midi.

• LE BY'S

Jardin des Géants, rue de la Communauté
Les 13 et 14 juillet, midi et soir.

• LA MANIGUETTE

233 rue Général de Gaulle
Uniquement le 10 juillet, midi et soir.

Première bougie pour la CARTE AVANTAGES

10% sur votre forfait coiffure, 15% sur votre petite robe d'été, 10% sur votre addition, 15% sur votre séance de flottaison, 10% sur votre contrôle technique, 1 semaine de sport offerte, ou encore une coupe de champagne le jour de votre anniversaire, votre carte avantages vous fait bénéficier d'offres exclusives dans de nombreux commerces madeleinois.

Votre petite carte vient de fêter son premier anniversaire ! Elle est désormais acceptée chez quelques 69 commerces madeleinois, dont 12 sur le marché.

Offerte gratuitement par la Ville, la

"Carte Avantages" a pour objectif d'encourager l'achat local et de proximité (elle ne remplace pas la carte de fidélité, propre à chaque commerce). Vous reconnaîtrez les commerces participants grâce à l'autocollant apposé sur leurs vitrines. Retrouvez aussi la liste des commerces et leur géolocalisation sur la carte interactive du site internet de la Ville avec les avantages proposés.

Vous n'avez pas votre "Carte Avantages" ? Rapprochez-vous du service commerces de la mairie. Sur présentation d'un justificatif de domicile et en



complétant une attestation sur l'honneur de non-réception ou de perte de la carte avantages, une carte vous sera remise (1 carte par foyer).

Renseignements : service commerces au 03 20 12 79 73 ou service-commerce@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL

Avec la crise que nous venons de traverser, plus que jamais, nos commerces de proximité ont besoin d'être soutenus.

Pour la planète, pour ma santé, pour encourager l'économie locale et ménager mon portefeuille mais aussi pour le côté humain et convivial, faisons nos courses à La Madeleine chez les quelques 220 commerces et sur les 2 marchés hebdomadaires !

Plus d'infos :
www.ville-lamadeleine.fr
www.ucap-lamadeleine.fr

CADRE DE VILLE

AUTOROUTE DE LA CHALEUR

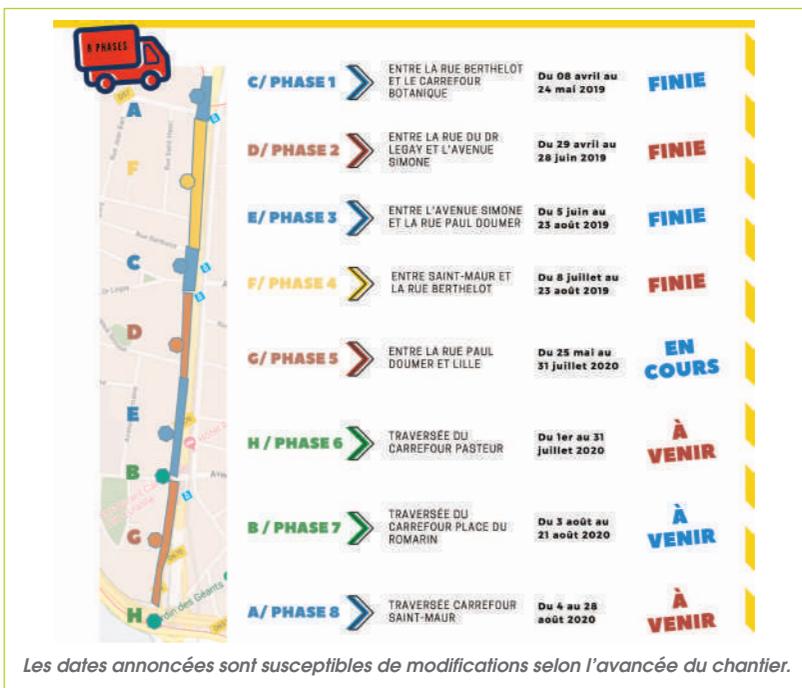
Les travaux reprennent avenue de la République

L'«autoroute de la chaleur» installée par la société Covalys, mandatée par la Métropole Européenne de Lille, est inédite en France. La création d'une canalisation transportant la chaleur du Centre de Valorisation Énergétique d'Halluin permettra à terme aux communes traversées et reliées de bénéficier à terme d'une énergie durable et économique.

A La Madeleine, des travaux ont eu lieu durant cinq mois, d'avril à août 2019.

Suspendus pendant presque un an, les travaux ont repris. Au moment où nous écrivons ces lignes, les phases 5 et 6 sont en cours.

Les phases 7 et 8 sont programmées en août.



Les dernières phases des travaux du réseau de chaleur ont été reportées à cette année pour deux raisons : les investigations supplémentaires qui ont dû être menées suite à la découverte d'ouvrages au niveau du carrefour Pasteur et les travaux de rénovation des rails du tramway en 2019.

A la demande de la Ville, les travaux prévus au niveau de la place du Romarin et du carrefour Saint-Maur auront lieu durant la période estivale, pour être les moins impactants possible pour les activités commerciales et économiques.

OÙ EN EST-ON ?

> Les 4 premières phases sont terminées.

> Les phases 5 (entre la rue Paul Doumer et Lille) et 6 (traversée du carrefour Pasteur) ont débuté et dureront jusqu'au 31 juillet.

> Les phases 7 (traversée du carrefour place du Romarin) et 8 (Traversée du carrefour Saint Maur) sont programmées en août.

PHASE 5 : ENTRE LA RUE PAUL DOUMER ET LILLE

Quand ? jusqu'au 31 juillet 2020

Où ? sur la latérale, entre la rue Paul Doumer et Lille.

> La circulation est fermée sur le

tronçon de la voie latérale de l'avenue de la République vers Lille, entre la rue Paul Doumer et le carrefour Pasteur.

> Une déviation est mise en place via l'avenue de Kaarst et la rue de la communauté.

> Est maintenue une sortie de la chaussée centrale vers le carrefour Pasteur.

> La piste cyclable bidirectionnelle accessible vers Lille depuis la place du Romarin sera fermée. Les cyclistes pourront emprunter la piste longeant la voie latérale.

PHASE 6 : TRAVERSÉE DU CARREFOUR PASTEUR

Quand ? jusqu'au 31 juillet 2020

> Les mêmes restrictions seront mises en place comme pour la phase 5.

> La circulation sera restreinte au niveau du carrefour Pasteur.

STATIONNEMENT :

Il est autorisé provisoirement sur le parking Notre-Dame-de-Lourdes (avenue Simone).

HORAIRE DU CHANTIER :

7h30 - 17h

DÉMÉNAGEMENT :

Pour faciliter les emménagements et déménagements des habitants lors des travaux impactant la voie latérale, il sera procédé à un aménagement particulier ponctuel du chantier pour faciliter ces opérations.

INFOS TRAVAUX

Travaux rue Amand Ostande

Interrompus pendant la période de confinement, les travaux de mise en zone 30 des rues Oran et Amand Ostande ont repris depuis début juin. Ceux-ci sont réalisés par la société Eiffage mandatée par la Métropole Européenne de Lille. Dans la continuité de ces travaux, la Ville procédera en septembre à la création rue Amand Ostande d'un parking public de 24 places de stationnement dont une place PMR, ainsi que celle d'un garage à vélos sécurisé.

Travaux prévus cet été

Pendant les mois de juillet et d'août, GRDF effectuera différents travaux sur la commune :

- Le renouvellement de vannes avenue Saint Maur, près du rond-point Pasteur-Saint Maur, ainsi que le renouvellement de canalisation et de branchements gaz avenue Saint Maur, entre la rue Faidherbe et la rue Pasteur.
- La mise en place d'un nouveau poste gaz au droit du parking de la Poste

rue Pompidou, qui nécessitera la fermeture de la rue Pompidou entre la rue Jeanne Maillotte et la rue des Gantois.

- La suppression du poste situé à l'angle des rues Koenig et du Général de Gaulle.

En outre, cet été, ENEDIS doit effectuer des travaux de renouvellement du réseau électrique souterrain Haute Tension avenue Saint Maur entre le parc Saint-Maur et la rue Pasteur, et dans la rue Pasteur entre le rond-point Pasteur-Saint Maur et la limite avec Marcq-en-Baroeul.

Ces travaux nécessiteront d'interdire le stationnement et restreindre la circulation au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Pendant les travaux de changement de vannes en pleine chaussée avenue Saint Maur, en juillet, la route sera barrée avenue Saint Maur au niveau du rond-point Pasteur-Saint Maur, dans les deux sens de circulation.

MOINS ON FAIT DE BRUIT

mieux on s'entend !

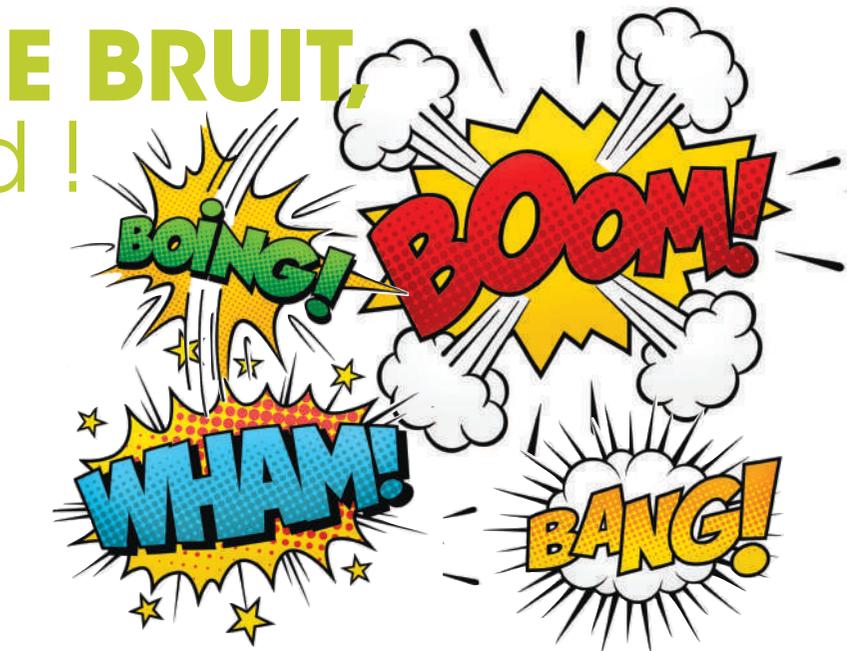
L'été, avec ses belles journées ensoleillées et ses longues et douces soirées, peut parfois devenir source de conflits de voisinage liés aux nuisances sonores : musique trop forte, tondeuse à gazon, apéros festifs ou barbecues interminables... Nous sommes nombreux à vouloir profiter de cette belle saison et c'est bien naturel. Pour autant, rappelons-nous des règles du bien vivre ensemble et de respect du voisinage !

La vie en communauté repose sur le respect de chacun. Bien vivre avec ses voisins, c'est savoir vaquer à ses activités sans les déranger outre mesure. Notre intimité et notre tranquillité reposent aussi sur une relation de voisinage apaisée et cordiale. Le bruit constitue l'une des nuisances de voisinage les plus fortement ressenties et plus particulièrement encore en été (journées longues, fenêtres ouvertes...). Auteur ou victime, les nuisances sonores sont à l'origine de nombreux litiges entre voisins. Il suffit pourtant d'un peu de courtoisie et de civisme pour les éviter : ne pas laisser son chien aboyer ou les enfants hurler toute la journée dans le jardin, ne pas décider de tailler ses haies à 20h du soir ou encore ne pas transformer son jardin en "summer party"...

En toutes occasions, choisissez le bon moment pour être le moins dérangeant ! À La Madeleine, un arrêté municipal régleme d'ailleurs les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage qui sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h à 19h,
- le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h.

Si les bruits causés par votre voisin vous importunent, pour commencer, pourquoi ne pas aller lui dire gentiment ? Il n'a peut être pas conscience d'être dérangeant. Lorsque le dialogue, le bon sens et la courtoisie ne suffisent plus, la loi sanctionne les nuisances sonores qu'elles interviennent en journée (tapage diurne, de 7h à 22h) ou la



**CET ÉTÉ À LA MADELEINE, UNE SEULE DEVISE :
"MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND !"**

En cas de nuisances sonores, si vous ne trouvez pas de solutions amiables avec vos voisins, vous pouvez contacter :

- En journée : la police municipale au 03 20 74 17 25
- De nuit : la police nationale au 03 28 38 82 38 ou le 17

nuit (tapage nocturne, de 22h à 7h).

La règle fondamentale en matière de nuisances sonores est contenue dans le Code de la santé publique (article R 1334-31) : "Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par

l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou un animal placé sous sa responsabilité". Si vous ne trouvez pas de solution amiable avec votre voisin, vous pouvez demander l'intervention des forces de l'ordre (cf ci-dessus). De jour comme de nuit, les agents doivent pouvoir pénétrer dans l'habitation du plaignant pour constater la nuisance subie.

Envie de tester une TROTTINETTE ou un VÉLO CARGO ?



Dans le cadre du nouveau Plan de Déplacements Doux voté au Conseil Municipal du 19 octobre 2019, la Ville souhaite accompagner les Madeleinois dans leur changement de mode de déplacement en proposant notamment de tester la trottinette classique et/ou électrique sur des trajets du quotidien (travail, course, étude, ...). Afin de pouvoir emprunter une trottinette, pour une durée maximale de 72h, le demandeur devra fournir les justificatifs suivants : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois. Le versement d'une caution de 300 € pour une trottinette électrique et 30 € pour une trottinette classique (restituée au retour du matériel) vous sera demandé. Réservez votre "trottinette test" auprès du service Développement Durable au 03 20 12 79 75 ou par mail developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

Dans une même logique de pouvoir tester un moyen de transport doux sur les trajets du quotidien avant le processus d'achat, la Ville envisage de proposer la mise à disposition de vélo cargo.

Dans le cas où vous seriez intéressé par ce dispositif, faites le nous savoir en envoyant un mail à : developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

Afin de développer de nouveaux sites de compostage collectif en partenariat avec la MEL (en supplément de celui actuellement expérimenté au jardin pédagogique), faites nous connaître vos attentes et/ou votre éventuel souhait de participer à leur suivi. Contactez le service Dév. Durable au 03 20 12 79 84

EMPRUNTEZ GRATUITEMENT des outils

35 000 m²

C'est la superficie d'espaces verts urbains qui seront gérés de façon écologique avec une seule fauche annuelle.

Résultats :

- 1/ la nature s'épanouit,**
- 2/ la biodiversité est favorisée,**
- 3/ les oiseaux, insectes et plantes profitent d'une zone de refuge.**



Emprunter un taille-haie, une perceuse, une visseuse, ... c'est aujourd'hui possible.

Les Madeleinois pourront profiter dès le 18 juillet d'une outillothèque, lancée à titre expérimental, sur le site de la future Zone d'Activités Solidaires.

Une petite réparation ou de plus gros chantiers ? Nous avons souvent besoin d'utiliser un outil bien spécifique à un moment précis sans en avoir l'utilité le reste de l'année... La Ville souhaite rendre accessible

ces objets du quotidien qui peuvent s'avérer coûteux et encombrants.

L'outillothèque expérimentale ouvrira le 18 juillet sur le site de la Zone d'Activités Solidaires, 8 rue Delesalle.

Chaque outil vous sera confié pour une durée déterminée pour procéder à vos différents travaux.

Accès à l'outillothèque

8 rue Delesalle, sur la future ZAS

Mercredi 10h-18h

Vendredi 14h-19h

Samedi 9h-13h

Vous souhaitez faire DON de vos OUTILS ?

Vous êtes bricoleur et souhaitez vous séparer de vos anciens outils qui fonctionnent encore bien ? Vous souhaitez faire de la place dans votre atelier ? Perceuse, ponceuse, carreleuse, visseuse, ... vous encombrant... ne les jetez pas ! Faites un don utile afin de constituer l'outillothèque expérimentale installée sur la Zone d'Activités Solidaires.

Vous pouvez apporter vos outils à l'accueil des Services Techniques de la Ville, 303 rue Georges Pompidou du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15.

**Plus d'informations
au 03 20 74 70 40**



FAITES RÉPARER votre vélo

Un dérailleur défaillant, des freins grinçants, une roue abîmée, ... nos bicyclettes tant aimées ont parfois besoin d'une petite réparation pour qu'elles roulent comme au premier jour !

En partenariat avec la Ville, l'atelier vélo "Bicycl'Up", porté par Solifactory, vous invite à réparer votre vélo accompagné par un mécanicien amateur passionné.

L'objectif est de partager le bon geste et favoriser l'échange de compétences en étant ouvert à tous !

Bicycl'Up, vous accueillant actuellement dans la métallerie d'EMI, déménagera prochainement dans la future Zone d'Activités Solidaires afin de vous proposer tous les samedis matin (à minima) des ateliers de réparation de vélo

Renseignements : service développement durable au 03 20 12 79 84



Participez au 1^{ER} CHANTIER CITOYEN



Vous souhaitez participer de manière concrète à l'amélioration de votre cadre de vie, apporter votre contribution à l'entretien des espaces publics ? La Ville vous propose de participer au premier "chantier citoyen".

Les chantiers de réparation et de mobilisation citoyenne visent à prendre soin concrètement et ensemble de la ville. Que ce soit pour de petites réparations de mobiliers urbains ou pour entretenir un espace public, ces petits travaux seront réalisés collectivement dans un esprit convivial et citoyen !

Rendez-vous **le samedi 18 juillet à 9h, devant la Mairie, 160 rue du Général de Gaulle.**

Les participants sont invités à venir, en tenue de bricolage et munis de leur masque. Au menu de la matinée (de 9h à 12h) : petits travaux esthétiques de peinture sur du mobilier urbain, et rafraîchissement d'un petit espace vert délaissé.

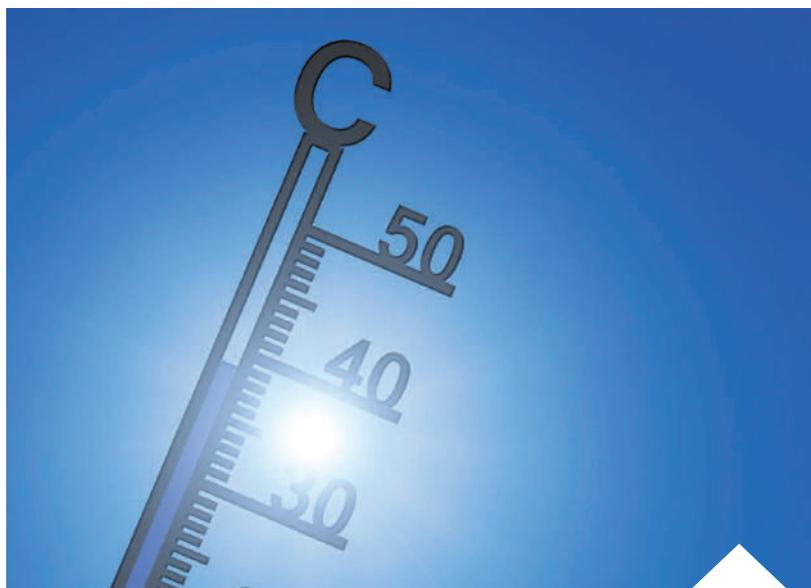
A noter sur vos agendas ! La Ville vous propose une visite de la station d'épuration de Marquette-lez-Lille le samedi 26 septembre de 10h à 12h. RDV à 9h30 sur la place du marché. Possibilité de s'y rendre à vélo ou en covoiturage. Sur réservation auprès du service Développement Durable.

CANICULE LES BONS RÉFLEXES

SOLIDARITÉS

Votre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont réunies : il fait très chaud, la température ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure plusieurs jours.

Pour faire face à un épisode de canicule, le Centre Communal d'Action Sociale et la Ville développent chaque année « un plan canicule » pour assurer le bien-être des personnes vulnérables.



Différents niveaux d'alerte canicule sont répertoriés et déterminent le plan d'actions à mettre en œuvre.

- Le niveau vert (1) correspond à une veille saisonnière du 1^{er} juin au 31 août.

- Le niveau jaune (2) est une phase de veille renforcée.

- Le niveau orange (3) correspond à l'alerte canicule déclenchée par le Préfet et l'agence régionale de la santé.

- Le niveau rouge (4), "mobilisation maximale" correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable. Elle est déclenchée par le premier ministre.

Les personnes vulnérables sont iden-

tifiées par le CCAS qui tient à jour un registre nominatif, qui recense toutes les personnes considérées comme vulnérables : personnes âgées, personnes adultes en situation de handicap, fragiles ou isolées, vivant à domicile...

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous inscrire ou inscrire vos proches.

Vous pouvez le faire à tout moment auprès du CCAS au 03 20 51 16 98. Un formulaire d'inscription complété par téléphone ou sur place permet d'identifier les personnes à contacter en cas de problème.

En cas d'alerte orange ou rouge, les personnes identifiées dans le registre sont contactées trois fois par semaine par le CCAS pour s'assurer de leur bien-être, pour prendre de leurs nouvelles et leur donner des conseils. En cas d'absence de réponse, la Ville s'appuie sur un réseau de partenaires qui se rendent régulièrement au domicile des personnes identifiées pour contrôler et vérifier que tout va bien.

Contact :
Centre Communal
d'Action Sociale
1 rue des Gantois
Tél : 03 20 51 16 98

EN CAS DE FORTE CHALEUR, SUIVEZ CES 10 CONSEILS :

Lors d'un épisode de canicule, suivez ces dix recommandations afin de bien supporter la chaleur :

1/ Boire régulièrement (un verre toutes les deux heures), sans attendre d'avoir soif,

2/ Éviter les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine (cafés, thés, colas) ou très sucrées,

3/ S'installer si possible dans un endroit frais, à l'air climatisé ou à l'ombre,

4/ Se protéger du soleil, porter des vêtements légers amples, de préférence de couleur pâle, et un chapeau en cas de sortie,

5/ Prendre une douche ou un bain à l'eau fraîche, se rafraîchir et se mouiller le corps (visage, nuque, avant-bras) plusieurs fois par jour,

6/ Utiliser ventilateurs et brumisateurs. L'usage simultané est le plus efficace,

7/ Se munir d'un climatiseur ou d'un ventilateur pour rafraîchir le logement,

8/ Éviter les activités et les exercices intenses **à l'extérieur**,

9/ Éviter de sortir aux heures les plus chaudes,

10/ Afin de garder la fraîcheur dans la maison : aérer la nuit, fermer les volets et les fenêtres la journée.

Et aussi... préférez les fruits et légumes crus et les plats froids, mangez en quantités suffisantes (ni trop, ni trop peu), ne restez pas isolé.

Rafrâchissez-vous !

dans les lieux rafraîchis et/ou climatisés ouverts au public

En cas d'alerte orange ou rouge, des lieux rafraîchis et/ou climatisés sur le territoire madeleinois seront ouverts et pourront accueillir les personnes âgées en souffrance :

- **Résidences autonomie** : "Les promenades", (20 rue de la Filature), "Les Jonquilles" (41 rue Jeanne Maillotte), "Les Capucines" (1, allée des Capucines)
- **Résidence La Roseaie**, 90 rue Paul Doumer
- **Mairie** (sous-sol), 160 rue du Général de Gaulle
- **Bâtiment administratif des services techniques**, 303 rue Pompidou
- **EHPAD "Ma Maison"**, 188, rue Georges Pompidou.

Nouveaux horaires : le CCAS est ouvert les lundi et jeudi de 13h30 à 17h15, les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h. Le standard téléphonique (Tél : 03 20 51 16 98) reste ouvert aux horaires habituels. Les permanences restent suspendues jusqu'à nouvel ordre • Trois journées à la mer sont organisées (voir détails en p 4).

FASH

LE SPORT :

- Les sports individuels et collectifs sont autorisés, mais les sports de combat restent interdits jusqu'à nouvel ordre.

- Les salles de sports collectifs sont réouvertes à condition de respecter les gestes barrières et sous la responsabilité des dirigeants et des pratiquants.

- Les city stades sont de nouveau accessibles. La pratique du sport collectif doit se faire dans le respect des gestes barrières.

LES PARCS, JARDINS ET AIRES DE JEUX :

Les parcs et jardins sont ouverts. Veillez à garder les distances avec les personnes extérieures à votre foyer. Les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits jusqu'à nouvel ordre.

Les aires de jeux sont de nouveau accessibles sous la responsabilité des parents en respectant les gestes barrières.

Les boîtes à livres restent inaccessibles.

Les caniparcs sont ouverts dans les mêmes conditions que les parcs et jardins.

L'ACCÈS AUX JARDINS FAMILIAUX

L'accès aux Jardins Familiaux est autorisé à condition de respecter strictement les gestes barrières liés au Covid -19 et l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.

ANCIEN ET NOUVEAU CIMETIÈRES

Les cimetières sont ouverts du lundi au dimanche de 9h à 18h, dans le respect des règles de distanciation physique.

LE MARCHÉ

Le marché se tient les lundi et vendredi de 8h à 13h en présence des commerces alimentaires et non alimentaires. Les règles de distanciation physique restent de rigueur et **le port du masque ou d'une visière est obligatoire.**

L'utilisation d'un cycle (vélo ou autres) dans le marché est interdite même tenu en main.

COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets recyclables a repris sa fréquence hebdomadaire.

Le service de collecte des déchets non recyclables est organisé deux fois par semaine.

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque continue de mettre en place le service "click and collect", qui vous permet de pré-réserver vos documents et de venir les chercher sur place.

MASQUES

Si vous n'avez pas encore retiré votre masque, vous pouvez le faire après avoir renseigné le formulaire en ligne sur www.ville-lamadeleine.fr

Afin d'encourager l'utilisation des transports en commun auprès des Madeleinois, les détenteurs d'un abonnement longue durée Ilévia sont invités à venir retirer un masque réutilisable longue durée offert par la Ville, à l'accueil de la mairie pendant les horaires d'ouverture.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les commerces et les restaurants sont ouverts en respectant les mesures sanitaires de précaution.

Depuis le 22 juin, les cinémas, les centres de vacances, les casinos et salles de jeux, sont réouverts dans le respect de règles sanitaires strictes.

A PARTIR DU 11 JUILLET :

A partir du 11 juillet, qui marquera la fin de l'état d'urgence sanitaire, sous réserve de l'évolution sanitaire :

- Les stades et hippodromes seront ouverts au public, avec une jauge maximale de 5000 personnes. Comme pour les salles de spectacle, les activités rassemblant plus de 1 500 personnes devront donner lieu à déclaration, afin que puissent être garanties le respect des précautions nécessaires.

- Un nouvel examen de la situation épidémiologique nationale sera réalisé mi-juillet pour décider si un assouplissement est possible pour la deuxième partie du mois d'août.

A l'approche des vacances, PENSEZ À VOTRE PASSEPORT ET CNI

Pour ne pas être pris au dépourvu le moment venu, pensez à anticiper vos démarches de première demande ou renouvellement de votre passeport ou votre carte nationale d'identité.

La démarche s'effectue uniquement sur rendez-vous. Le délai actuel pour obtenir un RDV est d'environ 2 mois. La prise de RDV se fait sur www.ville-lamadeleine.fr (état-civil « vos démarches administratives ») ou éventuellement par téléphone au 03.20.12.79.77. Comptez un mois (délais variables) à l'issue du RDV pour récupérer votre titre, si le dossier est complet et conforme.

Il n'y a pas de procédure d'urgence.

ATTENTION : En cas de déplacements à l'étranger, la majorité des pays n'acceptent pas la carte d'identité +

5 ans, même certains pays européens limitrophes. Avant tout voyage, il est prudent de se renseigner sur le site diplomatie.gouv.fr ou sur le site service-public.fr ou prévoir un passeport. Pensez à anticiper au maximum ces démarches.

A PROPOS DES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite donc aucune démarche.

Pour tous renseignements : Service état-civil au 03.20.12.79.77.

Nouveaux Madeleinois ? INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes nouveaux Madeleinois ? La Ville de La Madeleine, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, vous invite à une cérémonie conviviale organisée dans le respect des règles sanitaires.

Vous serez accueillis le vendredi 2 octobre à l'Hôtel de Ville. L'occasion d'échanger et de mieux connaître votre nouvelle ville.

Si vous souhaitez participer à cette cérémonie, inscrivez-vous auprès du service accueil de la Ville au 03 20 12 79 79

La Mairie sera fermée les samedis matin du 18 juillet au 22 août inclus.

Les échos du Conseil Municipal du jeudi 11 juin 2020

Acquisition de distributeurs de gels hydro alcooliques : mutualisation avec la Ville de Saint-André

Poursuite de la démarche de mutualisation pour permettre l'optimisation des coûts.

Adopté à l'unanimité

Mise en place à titre expérimental d'une outillothèque au sein de la ZAS

Expérimentation d'une structure de prêt de différents outils de bricolage et de jardinage à destination des Madeleinois.

Adopté à l'unanimité

Mise en place à titre expérimental d'un atelier vélo au sein de la ZAS

Expérimentation d'un atelier vélo à destination des Madeleinois pour favoriser l'utilisation quotidienne de ce mode de déplacement doux.

Adopté à l'unanimité

Renforcement de la gestion écologique des parcs et jardins de la Ville de La Madeleine

Pour favoriser la biodiversité, 35 000 m² au sein des parcs et jardins de la ville feront l'objet d'une seule fauche annuelle.

Adopté à l'unanimité

Mise en œuvre d'une prime exceptionnelle pour les agents soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de la période de confinement

Versement d'une prime exceptionnelle pour les agents municipaux pour qui la période de confinement a conduit à une exposition au risque ou à un surcroît significatif de travail.

Adopté à l'unanimité

Mise en œuvre expérimentale d'une prime mobilité douce pour les agents de la Ville de La Madeleine

Dispositif expérimental pour encourager le recours, par le personnel municipal, à des modes de transports durables et alternatifs à la voiture.

Adopté à l'unanimité

Lutte contre l'insalubrité publique et ses conséquences sur l'environnement

Adoption de nouvelles sanctions financières visant à lutter contre les déjections canines, les dépôts de mégots, de gants et de masques sur la voie publique.

Adopté à l'unanimité

EPINGLÉ(E) ?

Dématérialisation des
demandes de médailles

Depuis le 1^{er} février 2020, la Préfecture du Nord a mis en place une nouvelle procédure.

Les demandes de médailles d'honneur qui étaient formulées sur un dossier papier, doivent être maintenant obligatoirement déposées en ligne sur le portail «démarches simplifiées»

Pour vos demandes de médaille d'honneur du travail :

<http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Pour vos demandes de médaille d'honneur agricole :

<http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Les dossiers en format papier ne sont plus acceptés.

Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches, un agent est à votre disposition.

N'hésitez pas à le contacter au 03 20 12 79 92

LE GÉNÉRAL DE GAULLE à l'affiche

L'année 2020 est celle de trois commémorations autour du Général de Gaulle : les 130 ans de sa naissance, les 80 ans de l'appel du 18 juin et les 50 ans de sa disparition.

La période de confinement a empêché au mois de juin l'organisation de manifestations invitant le public.

Depuis le déconfinement, les lieux de mémoire et les municipalités se mobilisent pour célébrer le Général de Gaulle au cœur d'un triple anniversaire.

La Ville de La Madeleine a commémoré le 80^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin dans le respect des règles sanitaires.

Une fresque réalisée en 1990 a été installée à l'entrée de la Ville de La Madeleine (voir en page 20) où elle restera jusqu'à la fin de l'année.

Parmi les autres initiatives qui seront mises en œuvre, des affiches historiques du Général de Gaulle seront apposées sur l'espace public madeleinois pour rendre hommage à l'enfant des "Hauts de France".



Le 13 février 1949, la Ville de La Madeleine recevait la visite du Général de Gaulle. Il a inauguré l'avenue du Général Leclerc.

Le film "De Gaulle" avec Lambert Wilson relatant le 18 juin est à l'affiche dans les cinémas qui ont réouvert le 22 juin.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Lundi 31 août

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mardi 1^{er} septembre

76^{ème} anniversaire de la Libération de

La Madeleine

A 18h au parc de Lattre de Tassigny, au Monument aux Morts

Mercredi 2 septembre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h à la Mairie.

Samedi 12 septembre

Balade urbaine dans le quartier ROMARIN

A 9h, rendez-vous au Bistrot du Romarin,
104 avenue de la République

TOUTES
GÉNÉRATIONS

AÎNÉS, À LA RENTRÉE, REPRENEZ VOS ACTIVITÉS !

En raison de l'épidémie de Covid-19 et pour protéger nos aînés, les activités sportives et de loisirs qui leur sont consacrées ont dû cette année prendre des congés anticipés.

Mais le tai-chi, l'atelier mémoire, le tricot, le jardinage, la gym et la marche nordique feront leur retour à la rentrée de septembre (sous condition de l'évolution de la situation sanitaire).



Les inscriptions se feront les **lundi 31 août** et **mardi 1^{er} septembre, de 9h à 11h30, à la salle Moulin, rue du Moulin, puis à partir du 2 septembre à la mairie**, aux horaires d'ouverture de celle-ci.

Vous devrez vous munir :

- Du coupon ci-dessous complété, daté et signé (ne remplissez que la partie sur fond blanc)
- De la carte pass'sénior ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Un certificat médical de moins de 3 mois concernant la ou les activités sportives précisées dans le coupon.

Nous vous recommandons de porter un masque et de respecter les gestes barrières et la distanciation physique.

Pour tout renseignement contactez le service aînés au **03 20 12 21 62**.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS AÎNÉS 2020-2021

N° CARTE PASS'SENIOR :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION / Date :/...../..... Heure :h.....

ACTIVITÉS SPORTIVES :

Tai-chi
Navette : Oui / Non

Gym séniors
Navette : Oui / Non

Marche nordique*
(1) 14h > 17h (2) 14h > 16h
*Si vous quittez le groupe en cours de marche vous ne serez plus sous la responsabilité de la Ville

ACTIVITÉS DE LOISIRS :

Atelier mémoire
Navette : Oui / Non

Atelier tricot

Jardin pédagogique

Monsieur / Madame NOM : Prénom

Date de naissance : / /

Adresse : 59110 LA MADELEINE

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../..... Recevoir SMS : OUI / NON

Adresse mail :@.....

Renseignements médicaux :

Personne à prévenir en cas d'urgence : NOM : Prénom :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

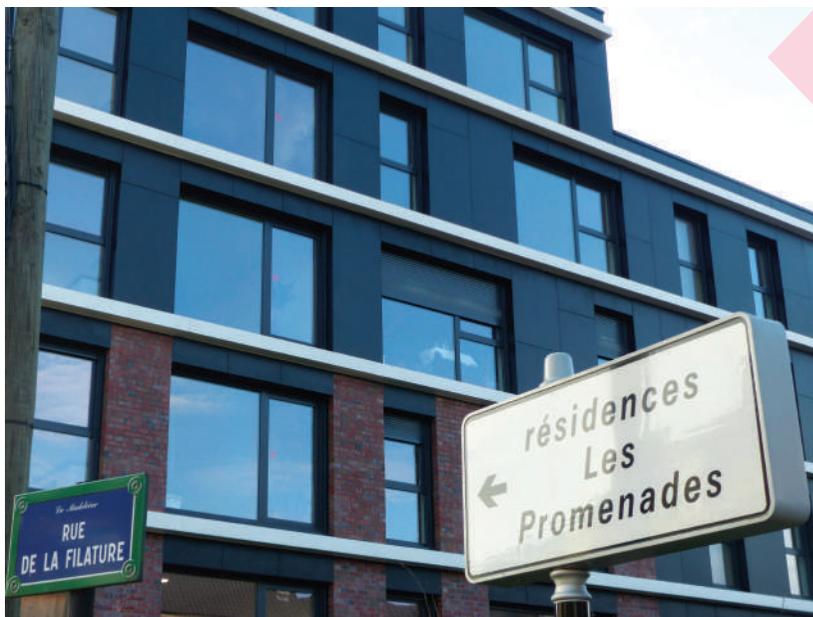
Coupon à remettre au service aînés accompagné de : La carte pass'sénior ou la pièce d'identité et un justificatif de domicile Un certificat médical de moins de 3 mois concernant la ou les activités sportives précisées.

J'atteste avoir pris connaissance de l'organisation générale des séances.

Fait à : Le :/...../..... Signature :

RÉSIDENCES AUTONOMIE,

l'AGRSM s'associe au GROUPE SOS Séniors



“Les Promenades”, “Les Jonquilles” et “Les Capucines” sont 3 résidences autonomie pour personnes âgées (autonomes et valides) gérées par l'Association de Gestion des Réalisations Sociales Madeleinoises. En début d'année, l'AGRSM s'est affiliée au “GROUPE SOS séniors” afin de se renforcer et développer l'attractivité de ces lieux de vie et d'accompagnement. Le GROUPE SOS séniors s'engage à innover pour favoriser l'autonomie, la bonne nutrition et le lien social des résidents, en fonction des revenus de chacun. Proposer des prestations de qualité (soins, animations, restauration...),

développer des passerelles intergénérationnelles, favoriser l'autonomie et les interactions avec l'environnement extérieur, le nouveau projet d'établissement sera participatif. Il associera bien sûr les résidents et leurs familles, mais aussi les salariés et l'ensemble des partenaires locaux.

Dès l'année prochaine, les logements des 3 résidences madeleinoises seront également rénovés.

Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des futurs résidents, un questionnaire a été élaboré. N'hésitez pas à vous le procurer afin de participer à cette enquête.

A propos des résidences autonomie :

Les résidences autonomie sont des lieux de vie et d'accompagnement qui allient :

- la liberté et l'indépendance d'un appartement,
- la convivialité d'un restaurant et des loisirs,
- la sécurité 24h/24.

Les 3 résidences proposent des appartements du studio au type 2, entièrement équipés. Le locataire est chez lui, il décore, meuble et entretient son appartement et peut y recevoir ses proches. Chaque appartement dispose d'un système d'alarme 24h/24 permettant d'alerter le personnel en cas d'urgence. Une lingerie, un salon de coiffure, un lieu de culte, un jardin, le restaurant peut aussi accueillir famille et amis.

Il reste des appartements disponibles dans chacune des 3 résidences. Pour y être admis, il suffit d'être bénéficiaire des droits à la retraite et d'être autonome à l'entrée (APL possible).

Les Promenades :

20 rue de la Filature - Tél : 03 20 51 58 74
agrsm-promenades@groupe-sos.org

C'est le premier “foyer logement” à avoir vu le jour en 1975. Rénovée en 1986, la résidence a été agrandie en 2016 et compte 94 logements.

Les Jonquilles :

41 rue Jeanne Maillotte - Tél : 03 20 31 50 72
agrsm-jonquilles@groupe-sos.org

Ouverte en 1979, elle compte 75 logements. Le projet présenté par le Groupe SOS séniors y prévoit un “village vertical intergénérationnel” avec 4 étages réservés aux personnes âgées, 3 aux familles ou aux couples. Un étage sera transformé en salle polyvalente pour créer du lien entre les résidents de tous âges mais aussi les habitants du quartier.

Les Capucines :

1 Allée des Capucines - Tél : 03 20 78 14 66
agrsm-capucines@groupe-sos.org

Ouverte en 1998, c'est la plus récente et aussi la plus petite avec ses 42 logements.

AÎNÉS MADELEINOIS, empruntez la navette !

La navette municipale vous emmène gratuitement sur le marché madeleinois, toute l'année, chaque lundi et vendredi matin. Pour bénéficier de ce service il vous suffit de vous inscrire auprès du service aînés.

La navette peut également de vous emmener jusqu'au nouveau cimetière, situé à Marquette. Prochaines dates : 7 juillet, 4 août et 1^{er} septembre.

Inscriptions au 03 20 12 21 62.

PLAYGROUND, l'application pour trouver les aires de jeux pour vos enfants autour de vous

Antoine Durand, madeleinois de 34 ans, et son petit garçon de 2 ans et demi fréquentent assidûment les aires de jeux madeleinoises. “Soucieux de développer sa motricité, nous voulions changer un peu de structures et d'équipements” explique Antoine. “De là, je me suis dit que nous ne devons pas être les seuls à chercher ce genre d'espaces, que ce soit les parents nouvellement installés dans une ville ou une région, ceux qui sont en vacances, ceux qui comme nous cherchent à diversifier les structures de

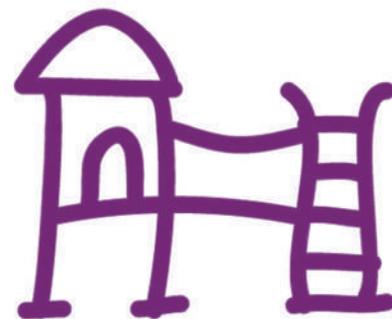
jeux, les assistantes maternelles...”. C'est ainsi qu'est née l'application mobile “Playground” qui permet de découvrir les aires de jeux pour enfants géolocalisées autour de vous.

En cliquant sur l'aire de jeux qui vous intéresse, vous pourrez aussi connaître la tranche d'âge concernée, les horaires d'ouverture et le type d'équipements présents. Et pour chaque aire de jeux, l'application vous indique le temps de marche pour vous y rendre !

“Je suis parti d'une carte complètement vide. Elle recense aujourd'hui plus de 5 400 aires de jeux grâce à la communauté des utilisateurs. Nous co-construisons ensemble la carte du monde des aires de jeux !”.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !

L'application est gratuite et disponible sur Android et iOS, tapez “Playground - Les aires de jeux à proximité”. Vous avez la possibilité d'activer le mode invité pour tester l'application.



Si vous le souhaitez vous pourrez ensuite créer un compte et accéder à davantage de fonctionnalités.

Voir aussi l'article en page 8 sur la réouverture des aires de jeux.

LE PIJ

Le PIJ est ouvert à tous les jeunes de 11 à 30 ans : collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux parents, enseignants, travailleurs sociaux... cherchant des informations en matière d'orientation professionnelle et scolaire, mais aussi concernant la vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...)

Vous y trouverez une documentation thématique en libre consultation, des espaces spécialisés et une équipe à l'écoute et pleine de bons conseils !

12 rue du Moulin

Lundi et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Mardi et vendredi de 9h à 12h.
Jeudi de 14h à 18h.

03 28 52 66 90

informationjeunesse@
ville-lamadeleine.fr

FERMETURE ESTIVALE :
le Point Information Jeunesse
sera fermé du 27 au 31 juillet.



Cet été, RENDEZ-VOUS AU PIJ pour :

> DÉCLARER SA "MENTION TRÈS BIEN" !

Les résultats du baccalauréat et du brevet des collèges sont en train de tomber. Félicitations aux heureux diplômés qui peuvent à présent pleinement profiter de leurs vacances avant une rentrée pleine de nouveautés !

Si vous avez en plus décroché une mention "très bien", rendez-vous au Point Information Jeunesse muni d'un justificatif de domicile et de votre attestation "mention très bien". La Ville de La Madeleine remet un chèque culture de 50€ à chaque "Lauréat de la jeunesse", afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études.

> S'INSCRIRE POUR LA FORMATION PSC1

Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie ! Comment réagir face à des situations d'urgence de la vie quotidienne ? Malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque... Pour apprendre les bons gestes, la Ville organise une nouvelle session de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) gratuite, le samedi 19 septembre, pour les Madeleinois de 11 à 30 ans.

Renseignements et inscriptions auprès du Point Information Jeunesse.

UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE !

Organisation et modalités des services périscolaires

La cloche de la rentrée scolaire sonnera le mardi 1^{er} septembre !

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES :

Des accueils périscolaires seront proposés aux élèves des écoles publiques de la Ville, le matin et le soir.

> En maternelle :

- le matin de 7h30 à 8h30
- le soir de 16h40 à 18h30.

> En élémentaire :

- le matin de 7h30 à 8h20,
- le soir de 17h30 à 18h30.

Un service d'étude surveillée est aussi organisé dans les écoles élémentaires de 16h30 à 17h30.

LA CANTINE :

Dans les écoles maternelles, le service de cantine se fera au sein du réfectoire de l'établissement.

Les élèves des écoles élémentaires seront accueillis :

- au restaurant Kléber pour les élèves des écoles Kléber et Rostand.
- au réfectoire de l'école Victor Hugo

pour les élèves de l'école.

- au réfectoire de l'école Louise de Bettignies pour les élèves de l'école.

La réservation pour les services de cantine, d'étude, d'accueil périscolaire du matin et du soir est vivement recommandée (tarif réservé minoré de 6%). Elle peut être modifiée jusqu'à la veille 14h sur le portail famille ou auprès du service Famille-Enfance-Ecoles de la Ville.

Si la réservation n'a pas été faite, l'enfant pourra fréquenter ces services dans la mesure où les responsables légaux (ou l'enfant en élémentaire) en auront informé le personnel municipal le jour même avant 9h.

LES ACCUEILS DU MERCREDI :

La Ville propose 5 accueils de loisirs dans les écoles Gaston Leclercq, Du Moulin Alphonse Daudet et Gustave Courbet pour les enfants scolarisés en école maternelle, et dans les écoles

Victor Hugo et Kléber pour les enfants scolarisés en école élémentaire.

Les réservations sur le portail famille (en ligne) ou à la Mairie sont obligatoires et conditionnent l'accueil de l'enfant.

Plusieurs formules sont possibles pour les réservations : matin seul, matin + repas, journée sans repas, journée avec repas, après-midi seul. La réservation repas + après-midi n'est pas autorisée.

Les réservations peuvent être modifiées jusqu'à 48h avant la prestation (soit jusqu'au lundi à 14h).

Un accueil réveil de 7h30 à 9h et un accueil détente le soir de 17h à 18h30 sont proposés sans réservation préalable.

Un guide de la rentrée reprenant notamment les modalités de fonctionnement de ces accueils sera remis aux parents à la rentrée.

L'INDISPENSABLE DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILIAL UNIQUE

Toute fréquentation des services périscolaires et de loisirs implique la constitution préalable d'un dossier d'inscription familial unique.

Ce dossier est à votre disposition :

- sur le site internet de la Ville,
- sur le portail famille,
- à la Mairie.

Si vos enfants fréquentent les accueils de loisirs cet été, votre dossier est déjà enregistré.

Une fois le dossier complet déposé et enregistré, vous pourrez avoir accès à votre planning pour effectuer la réservation des services périscolaires et de loisirs du mercredi, à partir du mois d'août.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Le service Famille Enfance Écoles est à votre écoute pour tout renseignement et vous accompagner dans vos démarches : 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

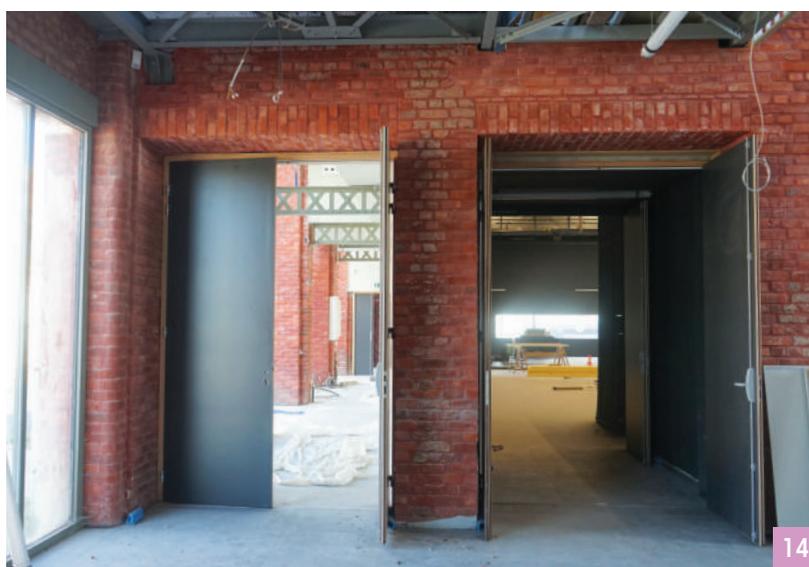


ON A AIMÉ



1 à 9 Cette année, vous avez fêté la musique autrement à La Madeleine ! Les rassemblements sur l'espace public n'étant pas autorisés, la Ville vous a invité à profiter de l'évènement depuis chez vous ! Le groupe "You Rascal" et la fanfare "Rijsel Jungle" se sont ainsi rendus dans 8 lieux madeleinois pour que le plus grand nombre puisse profiter des morceaux joués et de la fête retrouvée, depuis leurs fenêtres ! Quelques danseurs invétérés et autres curieux admiratifs sont sortis profiter de la fête au plus près, tout en gardant les distances nécessaires ! Et pour que nos aînés participent également à la fête, les clarinettes de l'Orchestre d'Harmonie, l'Ensemble Vocal du Conservatoire, le groupe "Les Bals à Blanc" et le chanteur madeleinois "Thony" se sont produits dans toutes les maisons de retraite de la Ville.





11

12

13

14

10 À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une fresque réalisée en 1990 a été installée à l'entrée de la Ville de La Madeleine, dans la rue qui porte le nom de l'homme qui l'a prononcé : le Général de Gaulle. Vous pourrez l'admirer jusqu'en novembre. Prochainement des affiches historiques seront reproduites et posées dans La Ville. Voir p.15.

11 Traditionnellement, tous les élèves de CM2 des écoles madeleinoises sont réunis pour recevoir le livre "Tous Citoyens", offert par la Ville avant leur entrée au collège. Cette année, c'est Violette Massiet-Zielinski, adjointe au Maire déléguée aux écoles qui s'est rendue dans chaque classe, pour remettre les 237 livres.

Dans la classe de Madame Wallaert, à l'école Edmond Rostand, les élèves ont à cette occasion adapté les valeurs de la République : "Les valeurs de la République nous ont permis d'aller à l'école, même confinés".

12 Des distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact, à pédale, ont été installés dans tous les bâtiments municipaux recevant du public.

13 Ils ont fait une arrivée remarquée notamment dans la rue du Général de Gaulle et l'Avenue Saint Maur. Dix arbres en pot, dont huit à floraison !

14 Avec la fin du mois de juin se sont achevés l'aménagement et les travaux extérieurs de la Chaufferie Huet. À l'intérieur, après les gradins, c'est la scène qui a désormais pris sa place. Sur la photo, vous vous situez dans l'entrée. La porte de droite vous mènera dans la salle de spectacles, celle de gauche vous mènera dans l'espace bar. Dans ce dernier, les poutres du bâtiment historique ont été installées. Celles-ci ont été récupérées, sablées et repeintes pour habiller le plafond de l'espace où se trouve aussi la verrière.

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 11 juin 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

QUAND LES MASQUES TOMBENT DÉJÀ (1)

A peine entamé, voilà un mandat municipal qui débute d'une drôle de manière... du côté de la minorité.

Mais doit-on encore considérer les six élus du groupe « Agir pour l'Avenir » comme les représentants de la minorité municipale alors qu'ils se comportent déjà en opposants, malgré la main tendue qui leur a été présentée.

Jugez-en plutôt :

En application des directives gouvernementales relatives à l'état d'urgence sanitaire, le Conseil Municipal a actuellement la possibilité de se réunir au tiers de ses membres. C'est ce qu'y a été proposé le 11 juin dernier pour continuer de contenir, en période de déconfinement, la propagation du virus. Cette démarche, guidée par la raison et le bon sens, n'a pas été respectée par l'opposition qui s'est présentée en séance avec la totalité de ses membres, là où notre majorité s'était naturellement appliquée à respecter la règle commune.

Par ailleurs, des attaques viles et insultantes, émanant d'une association dite citoyenne, dont le président est un élu de l'opposition, ont nécessité le recours à la protection fonctionnelle sur les personnes de Monsieur le Maire et de deux

de ses adjoints.

Tout cela en dit déjà long sur les méthodes et comportements des élus de l'opposition.

Les masques tombent... déjà.

DÉJÀ DIVISÉS

A peine installés et déjà divisés, tels sont apparus les élus du groupe d'opposition lors du Conseil municipal du 11 juin. On ne compte plus en effet le nombre de délibérations sur lesquelles ils ont voté en ordre dispersé, sans d'ailleurs s'en expliquer.

Défaut de coordination, manque de cohésion ou divergences de fond, les prochaines séances du Conseil Municipal nous le diront.

QUAND LES MASQUES TOMBENT DÉJÀ (2)

Là où on y voit désormais plus clair, c'est sur les fondamentaux politiques et mêmes idéologiques des élus du groupe d'opposition.

Leurs refus de voter les participations aux frais des écoles privées et les subventions symboliques aux associations de scoutisme qui accueillent pourtant des petits Madeleinois de toutes conditions et de toutes origines, est révélateur.

On connaissait le « green washing ». On découvre maintenant le « citoyenisme washing » en pensant, au passage, à celles et ceux qui se sont fait berner en mars.

DÉJÀ AU TRAVAIL

Les élus de la Majorité municipale sont au travail et mettent déjà en application certains axes du projet de mandat 2020-2026.

L'accélération de la transition écologique s'engage avec le projet de la Zone d'Activités Solidaires qui prend forme avec les expérimentations, d'une part, d'une outillothèque, structure de prêt de différents outils de bricolage et de jardinage, et d'autre part, d'un atelier vélo pour favoriser l'utilisation quotidienne de ce mode de déplacement doux.

Le schéma de verdissement, l'un des quatre piliers de notre carré magique écologique, s'amorce aussi avec le renforcement de la gestion différenciée des espaces verts madeleinois pour favoriser la biodiversité au sein des parcs et jardins de la ville.

Enfin, l'application de la tolérance 0 pour les pollutions et les incivilités du quotidien se concrétise par le renforcement de la lutte contre l'insalubrité publique avec l'adoption de nouvelles

sanctions financières visant à lutter contre les déjections canines, mais aussi les dépôts de mégots, de gants, et de masques sur la voie publique.

TOUJOURS SUR LE PODIUM

Seules six communes de la Région Hauts-de-France ont été récompensées par l'attribution de 5@, soit la plus haute distinction décernée par l'association Villes Internet qui a pour mission de défendre les valeurs républicaines, de service public et de démocratie locale, dans une société où l'accès à Internet est devenu un droit humain fondamental.

La Madeleine est heureuse et fière de figurer parmi ces six communes, et de se voir ainsi confirmée sur la plus haute marche du podium.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bon été madeleinois.

**«La Madeleine que nous aimons»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Madeleinoises, Madeleinois. Elu.e.s du groupe « Agir pour l'avenir », nous nous adressons à vous, pour la première fois, dans le magazine municipal via sa tribune d'expression libre. Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte inédit de crise sanitaire avec ce résultat (35,27%, 1740 voix) et un taux d'abstention record (66%).

Merci aux électeurs qui, par leur suffrage, ont exprimé leur soutien à notre liste citoyenne marquant une véritable volonté de porter dans le débat public les thèmes de cette campagne et de notre programme : la qualité de vie, la transition écologique, la volonté

d'équité et la place du citoyen dans la vie publique. Ce résultat nous permet d'avoir 6 sièges au conseil municipal et un à la MEL. Il permettra de porter le contenu et les valeurs de notre programme.

Lors de ce mandat, nous nous attachons à proposer et défendre des actions pour engager la transition écologique et solidaire, vers un modèle de ville apaisée dont nous avons plus que jamais besoin dans ce « monde d'après ». L'expérience de la vie confinée a remis les montres à l'heure de l'essentiel et a révélé ce qui dépendait de nous. Une ville à l'échelle humaine, des commerces préservés, des déplacements

sécurisés, des cultures partagées, de la solidarité et de la biodiversité retrouvée. Il dépend de nous d'en faire bon usage pour prendre soin du vivant. Nous saurons aussi être vigilant.e.s et critiques de l'action de la majorité municipale quand elle s'écartera des enjeux identifiés dans notre campagne. Nous entendons les intentions. Aussi, nous travaillerons sur les actes et ne manquerons pas de faire toute la transparence nécessaire sur la vie municipale via notre site internet et compte Facebook.

Retrouvez-nous et communiquez-nous vos questions et propositions d'action sur notre site www.agir-avenir.org, Facebook @agiravenir59 ou en nous écrivant

à contact@agir-avenir.org ou par courrier à la mairie.

Enfin, nos pensées vont aux familles touchées par le coronavirus et à celles et ceux qui ont permis au pays de continuer à fonctionner pendant cette période de confinement.

En vous souhaitant un bel été où que vous soyez.

«Agir pour l'avenir»

INFOS PRATIQUES



BIENTÔT 16 ANS ?

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état-civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans). Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements : service état-civil au 03 20 12 79 77

TOUT SAVOIR SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à Esterra.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène, vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparent et opaque), métal (boîtes de conserve en acier, cannettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique.

Les récipients de collecte doivent être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou de vol de containers, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe) Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :

Métropole Européenne de Lille : 0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

VOUS VOUS ABSENTEZ ?

Pensez à vous inscrire à OTV

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service, avant votre départ, téléchargez le formulaire en ligne et déposez-le au commissariat

de police afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Vous pouvez aussi vous rendre au poste de police municipale pour obtenir le formulaire.

Celui-ci doit être retourné deux jours au moins avant votre départ.

OTV est un service gratuit proposé toute l'année, durant les congés sco-

laire ou toutes absences de plus de sept jours consécutifs.

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la police municipale !

63 rue Georges Pompidou
03 20 74 17 25



ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Esmée VALLET, le 06/05 - Astrid POUILLE, le 07/05 - Solène GRAPTON, le 08/05 - Tom WYCKAERT, le 08/05 - Stanislas RYSZ, le 09/05 - Marin AMEIL, le 16/05 - Philomène CHOQUET, le 18/05 - Hector DIEDRICH, le 23/05 - Siméon VALENSI, le 27/05 - Eva PITOIS, le 31/05.

LES DÉCÈS :

Karim BAHRI, le 07/05 - Chantal LAPÔTRE, le 08/05 - Jacques SEPTIER, le 12/05 - Jacqueline ORHON, le 13/05 - Christian NONY, le 15/05 - Lucila GIRALDO, le 18/05 - Claude WILLEMOT, le 18/05 - Madeleine GUELTON, le 21/05 - Marcel CREUS, le 25/05 - Gilberte CARRUPT, le 26/05.

label vitre
L'EFFET NET

www.labelvitre.com
06 03 21 45 09
contact@labelvitre.com



Tous services écologiques de propreté

- + Vitres, persiennes, vérandas, terrasses...
- + Nettoyage innovant & écologique
- + Produits écologiques certifiés
- + Système de nettoyage innovant à l'eau pure
- + Entreprise agréée de services à domicile
- + 50 % de réduction d'impôt
- + Pour particuliers & professionnels
- + Déplacement en vélo triporteur

l'Assurance Maladie
LILLE - DOUAI

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

DMP :
VOTRE DOSSIER
MÉDICAL
ACCESSIBLE
OÙ QUE
VOUS SOYEZ.

DMP

Le Dossier Médical Partagé.
Ouvrez-vite le vôtre en pharmacie ou sur dmp.fr

Pneumatiques • Pièces détachées • Accessoires auto
PRIX BAS toute l'année !

Carter-Cash
L'essentiel pour l'auto

Services rapides en atelier
SANS RENDEZ-VOUS !

6 magasins en métropole lilloise

Marcq-en-Barœul **nouveau**
94 rue de Menin

Villeneuve d'Ascq
8 rue du Frenelet
zone du boulevard de l'Ouest

Tourcoing **nouvelle adresse**
204 chaussée Watt

Wattrelos
Wattignies **nouveau**
Capinghem

Lundi au samedi
de 9h00 à 12h15
et de 13h45 à 19h

9€_{.00} **Montage Pneu***

9€_{.00} **Réparation Crevaison***

15€_{.00} **Forfait vidange***

3€_{.50} **Montage Plaque***

Plus de 1500 pneus en stock

Toutes les grandes marques sont chez Carter-Cash !

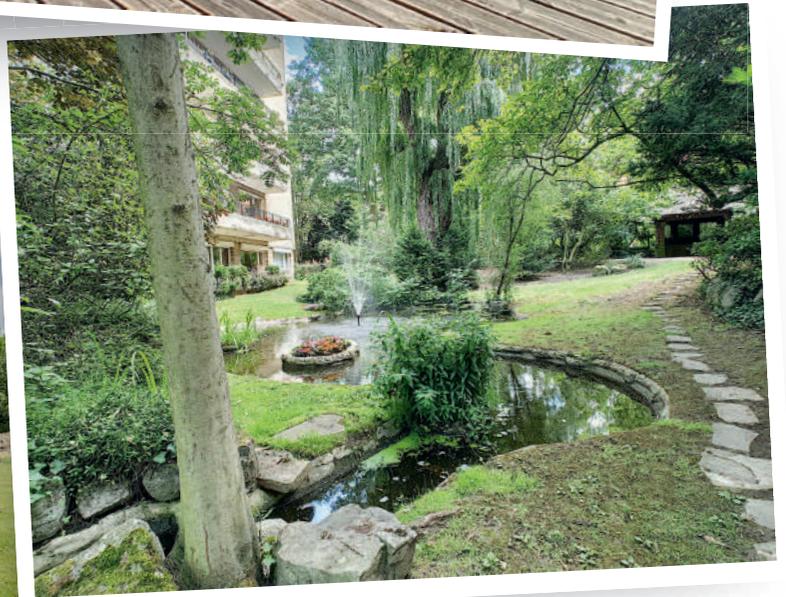
RETRAIT 1H EN MAGASIN OU LIVRAISON À DOMICILE 48H :
www.carter-cash.com

* Pneus montés, équilibrés, valves (valves caoutchouc hors valves électroniques et métalliques). Tous les prix sont unitaires et ne concernent que la main-d'œuvre. Ceux-ci s'appliquent uniquement pour les produits achetés dans nos magasins.

SAINT-MAUR

IMMOBILIER

vous souhaitez **un bel été**



**Ils nous ont fait confiance...
Pourquoi pas vous ?**

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - www.saintmaur-immo.fr
contact@saintmaur-immo.fr

